



Cas concrets de téléconsultation

Téléconsultation assistée en Médecine Physique et de Réadaptation à l'EHPAD d'Acigné avec le Pôle Saint-Hélier

« Le parcours hors les murs, permet de faire bénéficier aux résidents des soins auxquels ils n'auraient pas accès. »

Etablissements impliqués

- Site requérant : **EHPAD d'Acigné**

Les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que les professionnels de santé intervenant au domicile en difficulté, peuvent demander une téléconsultation pour obtenir une expertise de MPR (Médecine Physique et de Réadaptation).

- Site expert : **Pôle Saint-Hélier à Rennes** – Etablissement de soins médicaux et de réadaptation

Besoin et Réponse apportée

- L'objectif du dispositif est de pouvoir faire bénéficier les résidents de l'EHPAD qui le nécessitent d'une **évaluation en MPR** (positionnement, appareillage, douleur...). Par exemple pour un **appareillage** de type corset siège (résident installé sur un fauteuil roulant) ou matelas sur mesure permettant de diminuer l'impact ou l'aggravation des rétractions.
- **Sans installation sur mesure**, dans certains cas, **le patient peut rester alité**. Dans d'autres cas, les points d'appui étant toujours les mêmes, le patient **peut développer des escarres**.
- Dans le **parcours** mis en place, les patients **n'ont pas à se déplacer**. **Dépêchez leur chambre**, ils bénéficient de l'**expertise d'un médecin spécialiste** qui délivre une ordonnance **d'appareillage adaptée**.
- Une fois l'ordonnance émise, un orthoprothésiste vient avec le matériel nécessaire **à l'EHPAD pour prendre l'empreinte**.

Spécialité médicale et profil patient

- Les résidents des EHPAD atteints de **maladies neurodégénératives et neuro-orthopédiques**, porteur de handicap avec perte d'autonomie importante. Il peut s'agir de patients qui développent des **rétractions**, des **déformations acquises** avec une **perte progressive de leurs capacités**.
- Un suivi à distance par un **médecin MPR** du Pôle Saint-Hélier permet une meilleure prise en charge des résidents.

Organisation de la télésanté

- Il s'agit de **téléconsultations programmées** avec le **médecin MPR** et le patient à distance **accompagné** de l'ergothérapeute de l'EHPAD. Les aides-soignants et infirmier(e)s sont également souvent présents. En fonction de la situation, d'autres professionnels de l'EHPAD peuvent être associés à la téléconsultation (infirmier, aide-soignant...) ainsi que la famille.
- La téléconsultation permet dans un premier temps **d'évaluer les besoins** et de prescrire les appareillages nécessaires. Une fois le moulage mis au point par l'orthoprothésiste une seconde téléconsultation est effectuée pour **évaluer le moulage livré, et s'assurer qu'il convient parfaitement au patient**. D'autres thérapies complémentaires peuvent être proposées au patient (médicamenteuses ou non médicamenteuses).

Du début du projet à aujourd'hui

- Le **Pôle Saint-Hélier** réalise des téléconsultations en MPR **depuis 2017**. L'EHPAD d'Acigné a intégré le dispositif **en 2020**.
- En moyenne, ce sont **42 téléconsultations en MPR réalisées par mois au Pôle Saint-Hélier**.
- A l'**EHPAD**, une moyenne d'environ **3 téléconsultations par mois** est désormais effectuée.

→ Étapes pas à pas !

La téléconsultation en Médecine Physique et de Réadaptation permet aux résidents de bénéficier de soins adaptés.



→ **Le pas à pas pour monter un projet en télésanté !**



telesante@esante-bretagne.fr
www.telesante-bretagne.fr

Télésanté
Bretagne

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

GROUPEMENT RÉGIONAL
e-SANTÉ
BRETAGNE